

FACTURE ADHESION/RENOUVELLEMENT**ANNEE 2025**

Nom de l'établissement (ou nom de famille pour les individuels) :

Ville :

Pays :

Cotisation	Montant	Cocher la case concernée
Individuelle	11€	
Jusqu'à 499 élèves	41€	
De 500 à 999 élèves	81€	
Au-delà de 1000 élèves	121€	
Report total		€

L'effectif à prendre en compte est celui du nombre total d'élèves de l'établissement ou du groupe scolaire.

Merci de retourner cette facture remplie à philippe.chodorge@isjm.fr avec la copie de votre virement qui aura été libellé de la manière suivante :

Nom Etablissement (personne pour les individuels)- ville-montant virement – raison du virement (adhésion, renouvellement).

Fait à Pont Sainte Maxence le 8 janvier 2025

Le Trésorier

Philippe CHODORGE

RAPPEL DES COORDONNEES BANCAIRES DE L'UCAPE

Pour régler les DEC, vos adhésions et les inscriptions aux Colloques.

Nos références bancaires : CIC, 33, avenue le Corbusier, 59800 LILLE

CODE IBAN (Etranger) : FR76-3002-7172-6900-0201-1700-168

CODE RIB : (France) : 30027-17269-00020117001-68

CODE BIC : CMCIFRPP